



**COMITÉ SYNDICAL**

**RÉUNION DU 20 MARS 2018**

**Date de la convocation : 02 mars 2018**

**Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT**

**Présents :**

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Jean Yves ROSAZZA (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Alain LAFONTANA (Titulaire), Monsieur Bernard PAGES (Suppléant), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Vincent DEDIEU (Suppléant), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (Titulaire), Madame Carole VEILLARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°180320\_003  
CRÉATION DE TROIS POSTES PERMANENTS  
EN LIEN AVEC LE PROJET « HAUT MEGA »**

**DÉLIBÉRATION N°180320\_003**  
**CRÉATION DE TROIS POSTES PERMANENTS**  
**EN LIEN AVEC LE PROJET « HAUT MEGA »**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDÉRANT** le projet «Haut Méga» relatif à la couverture Très Haut Débit (THD) du territoire de la Gironde hors Bordeaux Métropole et hors ville de Libourne,

**Vu** la délibération du 25 janvier 2018 du Comité Syndical adoptant une Délégation de Service Public (DSP) sur 25 ans relative à l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit (THD) par l'opérateur ORANGE,

**Vu** la résiliation du Partenariat Public Privé,

**Vu** le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 25 janvier 2018,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

**Considérant** que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

**Considérant** les besoins des pôles technique et administratif au regard de la mise en œuvre opérationnelle de la Délégation de Service Public sur 25 ans incluant la reprise en affermage du RIP1G par le délégataire ainsi que le déploiement de 410 000 prises fibre optique à l'abonné (Ftth) en six ans,

**Considérant** la nécessité d'accompagner et de contrôler le délégataire dans la mise en œuvre de ces travaux ainsi que de sécuriser le volet financier du projet au niveau notamment du recouvrement des subventions attendues (Europe, Etat et Région), il est proposé la création des emplois permanents suivants au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

- 2 postes pour le pôle technique (1 catégorie A et 1 catégorie B)
- 1 poste pour le pôle administratif (1 catégorie B)

Pour le pôle technique, ces emplois pourront être pourvus par des fonctionnaires de la filière technique de catégorie A dans le cadre d'emploi des ingénieurs et par des fonctionnaires de la filière technique de catégorie B dans le cadre d'emploi des techniciens.

Pour le pôle administratif, cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de la filière administrative de catégorie B dans le cadre d'emploi des rédacteurs.

Les connaissances attendues sont indiquées en annexe dans les fiches de poste.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, les fonctions peuvent être exercées par des contractuels relevant de la catégorie A et B dans les conditions fixées à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

**DÉLIBÉRATION N°180320\_003  
CRÉATION DE TROIS POSTES PERMANENTS  
EN LIEN AVEC LE PROJET « HAUT MEGA »**

Le financement de ces postes sera assuré par les contributions des membres relatives au projet « Haut méga ».

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver la création des trois postes permanents tels que visés ci-dessus,
- De bien vouloir m'autoriser, dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale, à recruter un agent titulaire ou non titulaire sur un temps complet.

Adopté à l'unanimité,  
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 20 mars 2018

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

Annexe : Fiches de postes

**Grade recherché :** Catégorie B

**Contexte :**

Le Syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1<sup>er</sup> août 2007 regroupe l'ensemble des 27 Communautés de communes et d'agglomération Girondines ainsi que le Département de la Gironde. Conformément à l'article L1425-1 du CGCT, Il est en charge du déploiement du réseau haut et très haut débit de fibre optique de la Gironde hors Métropole Bordelaise et à l'usage des opérateurs de télécommunications. Il développe également une activité facultative dite de « Services Numériques » à l'attention de ses membres.

Dans le cadre d'une activité croissante du pôle administratif au regard de la mise en place notamment de la future Délégation de Service Public (DSP) pour la construction et l'exploitation d'un réseau de fibre optique à destination des abonnés Girondins (Ftth), il convient de créer un poste permanent de catégorie B.

L'équipe est actuellement composée d'un chef de pôle (Responsable Administratif et Financier), d'un attaché (Gestionnaire financier et comptable) et d'un rédacteur principal de 1<sup>er</sup> classe (Gestionnaire marchés publics).

**Missions :**

Sous la responsabilité du Responsable Administratif et Financier, le gestionnaire administratif aura la charge d'assurer en étroite collaboration avec les agents actuellement en place les missions suivantes :

- Finances
  - Suivi des demandes de subvention relatives au déploiement du projet Très Haut Débit girondin (Ftth) (FSN, FEDER, et Région Nouvelle Aquitaine) et autres projets de Gironde Numérique
- Ressources Humaines
  - Suivi des carrières, des congés et des arrêts maladies
  - Suivi du document unique
  - Élaboration et suivi du plan de formation des agents
- Administratif
  - Rédaction de courriers divers
  - Assistance juridique de premier niveau
- Logistique du Syndicat Mixte
- Interface fonctionnelle entre les différents services
- Présence ponctuelle aux Bureaux et Comités Syndicaux (en soirée)
- Pas d'encadrement

**Profil demandé :**

- Cadre d'emploi des rédacteurs
- BAC+2 et plus
- Capacités rédactionnelles
- Connaissances administratives, juridiques et financières (nomenclatures M14 et M4)
- Aisance avec les outils informatiques notamment libres
- Force de proposition et capacité à communiquer
- Esprit d'équipe
- Polyvalent, autonome, disponible
- Lieu de travail : Bordeaux Mériadeck

**Date limite candidature : //2018**



Le numérique au service des Girondins

## **Grade recherché** : Ingénieur, Cadre A

### **Contexte**:

Le Syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1<sup>er</sup> août 2007 regroupe l'ensemble des Communautés de communes et d'agglomération girondines ainsi que le Département de la Gironde. Conformément à l'article L1425-1 du CGCT, Il est en charge du déploiement du réseau haut et très haut débit de fibre optique de la Gironde hors Métropole Bordelaise et à l'usage des opérateurs de télécommunications. Dans ce cadre, une compétence technique sur la construction des réseaux télécoms est nécessaire pour mener à bien ces missions.

L'équipe est actuellement composée d'un chef de pôle, d'un ingénieur et d'un technicien.

### **Missions** :

Sous la responsabilité du chef du pôle technique, l'ingénieur aura la charge d'assurer en étroite collaboration avec les agents actuellement en place les missions suivantes :

- Suivi du déploiement du projet Très Haut Débit girondin (FttH) :
  - Gestion de projet de la construction du réseau Très Haut Débit (supervision des phases : APS, APD, suivi travaux, recettages, etc.)
  - Suivi technique du contrat lié à la construction des infrastructures pour le Très Haut Débit
  - Réaliser l'ensemble des actions administratives liées à la vie du réseau (bons de commande, DICT, DT, suivi des contentieux...)
  - Interface entre les collectivités, les opérateurs, les entreprises, les particuliers et le délégataire
  - Mise à jour du Système d'Information Géographique (SIG) pour le Très Haut Débit (récupération des plans de récolement au format SIG, insertion de données, évolutions de l'architecture du SIG Gironde Numérique, standard Grace THD...), maintenance du modèle de données
- Autres missions :
  - Soutien technique à la préparation des bureaux et comités syndicaux et présence aux bureaux, comités syndicaux et commissions suivant la nécessité
  - Assistance aux déploiements spécifiques du projet Haut Méga :
    - Gestion des projets d'extension des réseaux télécoms de Gironde Numérique (sites prioritaires à relier en fibre optique)
    - Gestion des projets des collectivités adhérentes pour l'aménagement numérique de leur territoire (aménagements numériques de zones d'activités ou de lotissements par exemple...)
  - Présence et animation des réunions publiques en cas de nécessité (généralement le soir)

**Profil demandé :**

- Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux
- Connaissance des techniques de construction, déploiement et exploitation des réseaux télécoms (génie civil, Fttx, téléphonie mobile,...)
- Connaissances de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, des consignes et règles de sécurité ainsi que de la signalisation des chantiers.
- Connaissance dans la gestion des projets (concepts, outils, ...)
- Connaissance des Systèmes d'Information Géographique
- La connaissance des technologies VOIP serait un plus
- Force de proposition et capacité à communiquer
- Polyvalent, autonome, disponible
- Lieu de travail : locaux à Bordeaux et déplacements sur le département de la Gironde
- Permis B

**Date limite candidature : //2018**

**Grade recherché** : Technicien télécoms

**Contexte**:

Le Syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1<sup>er</sup> août 2007 regroupe l'ensemble des Communautés de communes et d'agglomération girondines ainsi que le Département de la Gironde. Il est en charge du déploiement du réseau haut et très haut débit de fibre optique de la Gironde hors Métropole de Bordeaux et à l'usage des opérateurs de télécommunications. Dans ce cadre, une compétence technique sur les réseaux télécoms est nécessaire pour mener à bien ces missions.

L'équipe est actuellement composée d'un chef de pôle, d'un ingénieur et d'un technicien.

**Missions** :

Sous la responsabilité du directeur du pôle technique, le technicien aura la charge d'assurer en étroite collaboration avec les agents actuellement en place les missions suivantes :

- Contrôle et suivi déploiement et exploitation des infrastructures de fibre optique :
  - Suivi technique des infrastructures de télécommunications existantes de Gironde Numérique
  - Contrôle et suivi technique de la construction et de l'exploitation des réseaux très haut débit (FttH, FttE et FttO)
  - Participation aux réunions de chantier et rédaction des comptes-rendus de travaux
  - Aide technique aux collectivités adhérentes pour le montage de leurs projets spécifiques comme l'aménagement numérique de zones d'activités ou de lotissements
  
- Gestion du patrimoine de fibre optique : Inventaire des infrastructures télécoms girondines destinées aux opérateurs de télécommunications :
  - Contrôle et suivi de la récupération des plans de récolement au format SIG des nouvelles infrastructures déployées
  - Récupération des informations sur les infrastructures numériques (fourreaux, tracé, chambres de tirage, passages d'ouvrage d'art, etc.)
    - des collectivités girondines
    - des opérateurs de télécommunications
    - des opérateurs de réseau (ENEDIS, ...)
  - Insertion de ces données dans le système d'information géographique au format de données approprié (Grace THD)
  - Catalogage de ces infrastructures dans le système d'information de Gironde Numérique



**Profil demandé :**

- Cadre d'emploi des techniciens
- Connaissance des techniques de conception, étude, construction, déploiement et exploitation des réseaux de télécommunications (génie civil, Fttx, téléphonie mobile...)
- Connaissance souhaitée mais non obligatoire : connaissance des systèmes d'information géographique (QGIS, PostGreSQL, PostGIS,...)
- La connaissance des technologies VOIP serait un plus
- Force de proposition et capacité à communiquer avec les partenaires de Gironde Numérique, les sollicitations du grand public, les sollicitations des entreprises
- Polyvalent, autonome, disponible
- Lieu de travail : locaux à Bordeaux et déplacements sur le Département de la Gironde
- Permis B

**Date limite candidature : //2018**